Refus de cofinancer des P+R en France

Genève ne contribuera pas au financement de cinq parkings relais (P+R) en France voisine.

Le refus de 51,1% des Genevois de cofinancer cinq P+R en France voisine donne un coup de frein au développement de la région. Il met aussi à mal la mobilité douce, à l'instar de l'initiative de l'Avivo pour baisser les tarifs des TPG, qui a été acceptée par 53,8% des voix.

Le MCG avait lancé un référendum contre le crédit de 3,1 millions de francs pour la construction de cinq parcs relais (P R) en Haute-Savoie (F), sur des lignes de transports publics. Dans la foulée, il dénonçait le versement par Genève de 240 millions d'euros sur dix ans pour financer des infrastructures routières en France dans le cadre du projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

Le crédit refusé dimanche constituait la première tranche de cette contribution. François Longchamp, président du Conseil d'Etat, parle d'un «échec pour la région à tous points de vue». Puis il relativise: «On ne va pas s'arrêter là. La région existait bien avant et continuera à exister.» Des incertitudes pèsent désormais sur l'extension de la ligne du tram 12 jusqu'à Annemasse (F).

«Ce vote n'est pas un frein à la construction de la région. Chacun doit faire sa part», a réagi Eric Stauffer, président d'honneur du MCG. Le parti anti-frontalier gagne de justesse son pari. C'était la première fois qu'il lançait un référendum seul. A la suite des élections cantonales de l'automne, le vote de dimanche confirme l'ancrage du MCG dans le paysage politique genevois.

En refusant de participer au financement de 831 places de stationnement en France voisine, pour un coût moins élevé que dans le canton, les Genevois ont aussi rejeté une solution visant à réduire le trafic pendulaire.

Perte de 20 millions

Le développement de la mobilité douce est aussi entravé par l'acceptation de l'initiative «Stop aux hausses des tarifs des Transports publics genevois». Les tarifs seront inscrits dans la loi et devront être approuvés par le Grand Conseil.

Le texte prévoit une baisse des prix des billets et des abonnements pour les seniors et les adultes. Mais les jeunes âgés de 19 à 24 ans, soit 30% des usagers, n'auront plus droit à des tarifs préférentiels. Autre aberration: l'introduction d'une carte journalière valable une heure seulement.

Le projet de loi élaboré par le précédent gouvernement après la première votation, annulée par la justice à la suite d'un recours du Parti pirate, sera dégelé, a annoncé le ministre des Transports Luc Barthassat. Il vise à corriger les incohérences de l'initiative. Selon le nouveau conseiller d'Etat, il faudra compenser la perte de 20 millions de francs de recettes annuelles des TPG.

Extrêmes gagnants

L'initiative de l'Association de défense et de détente de tous les retraités et futurs retraités (AVIVO) était soutenue par Ensemble à Gauche et le MCG, situés aux extrêmes de l'échiquier politique genevois. Dimanche, elle fait moins bien que les 55,8% de «oui» obtenus en mars 2013.

La participation globale s'est élevée à 57,1% à Genève. Elle se situe juste derrière le record des votations du 9 février. Le vote électronique augmente légèrement, a indiqué la chancellerie.